



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 14/05/2024

L.C.R.

Echéance le : 30/06/2024

Magasinier :

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.		N° Immatriculation		Kilométrage	N° Commande
4531726	0165285			Zone Expedition : 03					5229531
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant	
** BL 5229531 DU 14/05/2024 **									
CZ-673-RS									
COMMENTAIRE R.A. : CZ-673-RS									
NUMERO DE COMMANDE :									
E:FILTRE HUILE AM		1611660780 C05D04	1,00	4	13,48	44,00	7,55	7,55	
I:FILTRE A AIR AM		SOGA1402 E08S07	1,00	4	31,22	50,00	15,61	15,61	
E:FILTRE GAZOLE AM		1643629280		4	31,20	44,00	17,47		
Pièces en commande ... 1									
I:POMPE DE LAVE-VITRE AM		AKL102471 E18F02	1,00	4	29,77	15,00	25,30	25,30	
----- SOUS-TOTAL PIECES -----			48,46						
INFORMATION :									
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LIITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS									
DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIV LA									
RECEPTION DE VOS COLIS									
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE									
Total hors taxe			Montants T.V.A.				Total T.T.C		
PI : 48,46			(4) 20,000				58,15		
MO : 0,00 48,46			48,46						
DIV : 0,00			9,69						

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4531726	0165285	5229531
Echéance le : 30/06/2024		
14/05/2024		58,15



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.